

# Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO

 Rejoignez-nous!



## L'écho des climats

### ► Édito

### ► Actualités

- [« Les climats candidats » rentrent au Panthéon Bourguignon !](#)
- [Des conférences pour sensibiliser et mobiliser](#)
- [Les climats de Bourgogne, partenaires de la 150ème Vente des Vins des Hospices de Beaune](#)
- [En bref](#)

### ► Agenda

- [Un ouvrage scientifique pour la candidature en mars 2011](#)

### ► Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)

- [HISTOIRE : « Les acteurs de l'histoire des climats bourguignons »](#)
- [GÉOLOGIE : « Une faille salutaire »](#)

### ► Echos du territoire

- [Label « Vignobles et découvertes » : trois sites bourguignons récompensés](#)

### ► International, regard sur un site du Patrimoine mondial

- [La Cité épiscopale d'Albi, 34ème bien français inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO](#)

## Édito

A l'orée de cette nouvelle année, et au fil des adhésions au projet, 2011 présage d'un temps de mobilisation active autour des climats de Bourgogne.

Des événements marquants ont eu lieu ces derniers mois - que vous découvrirez dans cette nouvelle lettre. Récemment, les 20 et 21 novembre 2010, le projet des "Climats Candidats" était partenaire de la 150ème Vente des Vins des Hospices de Beaune. Le produit de la vente de la pièce de Charité sera reversé par l'Association des climats du vignoble de Bourgogne à la Croix-Rouge française, restant ainsi fidèle à l'esprit du Chancelier Nicolas Rolin.

Des projets d'importance nous attendent également, qui mobiliseront les forces vives de la Bourgogne. Ainsi, à l'occasion de "la Marche des Climats", le 8 avril 2011 entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot, nous arpenterons quelques uns de nos plus beaux climats, au printemps renaissant... symbolisant ainsi le soutien de chacun (élus et grand public) à ce grand projet. Arrivés au Château du Clos de Vougeot, les élus signeront solennellement la Charte Territoriale des Climats de Bourgogne, engagement des acteurs du territoire à gérer ce patrimoine dans le respect de sa Valeur Universelle Exceptionnelle.

L'ExpoPhoto s'installe au Château du Clos de Vougeot jusqu'en juin 2011. Le grand public pourra ainsi découvrir ce haut-lieu du patrimoine bourguignon ainsi que le caractère universel des climats à travers les yeux de trois photographes bourguignons : Armelle, Jean-Louis Bernuy et Michel Joly.

Nous comptons sur vous, votre mobilisation pour que 2011 nous permet de faire un nouveau pas vers la reconnaissance universelle.

Aubert de Villaine, Président de l'Association des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO

## Actualités



© Les Pistoleros

### « Les climats candidats » rentrent au Panthéon Bourguignon !

Samedi 27 novembre 2010 : inauguration de l'exposition « Les Climats candidats » au Château du Clos de Vougeot.

Les villes emblématiques de Dijon et Beaune ont déjà accueilli l'événement : l'exposition composée d'une centaine de photographies va désormais habiller les murs cisterciens du Château du Clos de Vougeot, du 18 novembre 2010 jusqu'en juin 2011.

En s'installant dans l'acropole de la Bourgogne vineuse, lieu symbolique et historiquement lié aux climats de Bourgogne, c'est un peu le retour d'Ulysse dans sa belle Ithaque. Là aussi, il s'agit d'une invitation au voyage qui met en exergue la richesse d'un terroir unique, la manière dont l'homme l'a façonné et révélé dans le respect des traditions, depuis des millénaires. A travers les yeux de trois photographes bourguignons : Armelle, Jean-Louis Bernuy et Michel Joly, le caractère universel des climats du vignoble de Bourgogne se dévoile au public.

"Ils ont su déchiffrer ce patrimoine que nous présentons à l'inscription au patrimoine mondial, dans son histoire, dans sa modernité et ils ont su en montrer la beauté", déclare Aubert de Villaine, Président de l'Association qui porte la candidature au Patrimoine mondial.

Les bourguignons pourront redécouvrir et prendre conscience du caractère unique de ce patrimoine reçu en héritage et ainsi garder les yeux ouverts sur les valeurs qui le font durer.

[/// Visitez l'expoPhoto en ligne sur notre site internet](#)



Un grand succès pour la conférence de Pitiot et Landrieu-Lussigny © Bourgogne Live

### Des conférences pour sensibiliser et mobiliser

Dans le cadre de l'expo photo « les climats candidats », l'Association a programmé un cycle de conférences-débats-dégustations, en partenariat avec la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin », dans chacun des lieux où se tient la manifestation.

Après la conférence de Monsieur Jean-Robert Pitte à Dijon sur « les climats de Bourgogne, une expression de la foisonnante richesse de la condition humaine »,

Monsieur Bernard Pivot, Président du comité de soutien, nous a invité à une causerie-débat autour des mots de la vigne et du vin à Beaune, début octobre. Ce 11 décembre, Monsieur Sylvain Pitiot et Madame Marie-Hélène Landrieu-Lussigny nous ont fait pénétrer dans « le vignoble bourguignon, ses climats et ses lieux-dits », au Château du Clos de Vougeot.

De nombreux auditeurs sont venus assister à ces conférences, que nos orateurs ont converti en « climato-convaincus ».

[/// Retrouvez l'intégralité de ces deux conférences sur notre site internet](#)



*Fabrice Lucchini, président de la Vente*

## Les climats de Bourgogne, partenaires de la 150ème Vente des Vins des Hospices de Beaune

Les 20 et 21 novembre 2010, "les climats du vignoble de Bourgogne" étaient partenaires de la 150ème Vente des vins des Hospices de Beaune. Pendant ces deux jours, tous les regards étaient tournés vers Beaune, et plus précisément, sur la Vente, présidée cette année par l'intarissable Fabrice Lucchini !

L'Association a décidé de faire bénéficier à un organisme humanitaire le produit de la vente de la Pièce de Charité du « Président » qui lui a été accordé. Ainsi, ce sont 200.000 euros qui seront reversés à la Croix-Rouge française. Cette aide servira notamment à aider l'île d'Haïti, victime d'une épidémie de choléra.

[/// Retrouvez sur le site de Bourgogne Live les enchères menées par le président de la Vente, Fabrice Lucchini](#)

## En bref

Les CCI de Dijon et Beaune mobilisent les Présidents Réseau Entreprises Côte-d'Or (RECO)

Le 13 octobre 2010, le projet de candidature des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial était présenté aux présidents des différents clubs RECO - Réseau Entreprises Côte-d'Or, à la CCI Dijon. Les porte-paroles de l'association, M. Aubert de VILLAIN, Président de l'Association, M. Jean-Philippe GIRARD, Président directeur général d'Eurogerm et M. Benoit de CHARETTE, Président de la CCI Beaune et de la CRCI, ont présenté l'intérêt stratégique de ce projet pour l'ensemble du département et plus largement encore pour la Région Bourgogne.

La réunion a suscité l'intérêt et la mobilisation des acteurs du monde économique prêts à s'engager aux côtés de l'Association dans cette démarche de reconnaissance internationale.

[/// Retrouvez sur notre site internet la page des entreprises partenaires](#)

3ème Rencontres de l'oenotourisme - Palais des Congrès Beaune

Face à un secteur en plein développement, la Bourgogne se positionne dans une démarche active de développement touristique de son vignoble et a ainsi organisé le 2 décembre 2010 une journée professionnelle entièrement dédiée à l'oenotourisme. Cette journée a été l'occasion de lancer la nouvelle application pour smartphones, Vins et Tourisme en Bourgogne et de présenter aux professionnels du tourisme et de la viticulture, le nouveau label national, "Vignoble et Découvertes" (cf. article dans "Echos du territoire").

Tout au long de cette journée, l'Association des climats du vignoble de Bourgogne a animé un atelier pour présenter les enjeux d'une telle candidature et échanger avec le public. Cette journée s'est achevée par un discours de la Vice-présidente de l'Association, Madame Colette HERVET, au Bastion de Beaune.

Présentation du dossier des "climats" lors des Rencontres du Val de Loire à Tours

A l'occasion du 10ème anniversaire de l'inscription du paysage culturel du Val de Loire au Patrimoine mondial, l'Association des climats du vignoble de Bourgogne était invitée à partager son expérience sur la démarche de candidature au Patrimoine mondial, aux côtés du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais. L'occasion de tirer un constat : inscription ou candidature au Patrimoine mondial constituent de formidables leviers pour les politiques territoriales.

Merci aux organisateurs de leur invitation !

## Agenda

### Un ouvrage scientifique pour la candidature en mars 2011

Un bon dossier, c'est d'abord une argumentation scientifique qui définit et justifie la Valeur Universelle Exceptionnelle du site.

Des équipes de géographes, géologues, historiens et autres scientifiques ont collaboré pendant plus d'un an sur les problématiques proposées. Leurs contributions nourriront le dossier de candidature.

Elles se sont révélées pour la plupart si passionnantes et contenant une telle somme de connaissance que nous avons décidé de les réunir et de les mettre à votre disposition dans un ouvrage qui sera publié l'an prochain par les Presses Universitaires Dijonnaises.

A l'avance nous vous recommandons de vous le procurer dès sa sortie.



## Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)

### HISTOIRE : « Les acteurs de l'histoire des climats bourguignons »

Olivier JACQUET, ingénieur de recherche à l'Université de Bourgogne et chargé de mission de la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin »

Eumène

On lui attribue le fameux Panégyrique (312) qui, en réalité, n'est pas son oeuvre propre. On parle ainsi du Panégyrique du pseudo-Eumène ou mieux du Panégyrique à Constantin. Ce texte fut, semble-t-il, écrit et dit par un rhéteur d'Autun (notre illustration), ville où se concentraient, à la fin de l'Antiquité, de nombreux intellectuels issus des écoles les plus prestigieuses de l'Empire. Ce texte fut, jusqu'en 2009, la seule véritable preuve écrite de l'existence d'une viticulture en Côte-d'Or à cette époque. La traduction du Panégyrique, réalisée en 1951 par le professeur parisien Edouard Galletier, situait les plantations de ceps sur la Côte, entre la montagne et la plaine.

Les traductions effectuées aujourd'hui reviennent sur cette disposition et placent les vignes vues par le pseudo-Eumène dans la partie agricole située au pied de la pente. Cette nouvelle vision du problème vient

plutôt corroborer les récentes découvertes archéologiques effectuées sur la commune de Gevrey-Chambertin par Jean-Pierre Garcia, professeur à l'Université de Bourgogne.

Ce dernier a certes prouvé qu'il existait bien des vignes gallo-romaines dans le secteur avant le III<sup>e</sup> siècle, mais les fouilles entreprises n'attestent, jusqu'à présent, et comme bien souvent dans l'Empire romain, que de ceps existant en début de plaine.

Il semblerait qu'il faille attendre l'implantation des premiers ordres monastiques pour que le vignoble prenne la hauteur que nous lui connaissons aujourd'hui.

## GEOLOGIE : « Une faille salutaire »

Jean-Pierre GARCIA, professeur de l'Université de Bourgogne et membre de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin »

A l'origine de notre Côte viticole est une faille ; une particularité géologique qui, loin de constituer une faiblesse, s'est avérée salutaire pour notre environnement et nos vins, des origines à nos jours.

Stendhal, dans *Mémoires d'un touriste*, en 1838, observait à la sortie de Dijon : « Sans ses vins admirables, je trouverais que rien au monde n'est plus laid que cette fameuse Côte-d'Or. [...] C'est une des premières chaînes sorties de notre globe lorsque la croûte commença à se refroidir. La Côte-d'Or n'est donc qu'une petite montagne bien sèche et bien laide ; mais on distingue les vignes avec leurs petits piquets et à chaque instant on trouve un nom immortel : Chambertin, le Clos-Vougeot, Romanée, Saint-Georges, Nuits. A l'aide de tant de gloire, on finit par s'accoutumer à la Côte-d'Or. »

Sous les vignes, la faille

Par ses mots aiguisés, il opposait le paradoxe de cette côte en relief, sèche, calcaire, et l'excellence de ses vins. Les abbés savants qui se sont intéressés à la chose viticole un peu avant lui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne se trompaient pas : ils avaient à cœur de montrer en quoi les sols et la situation des meilleures vignes - et donc des meilleurs vins - se placent sur les pentes des Côtes de Nuits et de Beaune ; là où, justement, la volonté des hommes a façonné la mosaïque des climats. Pour ce vignoble septentrional, on sait que cette façade pentue, orientée à l'est, conditionne les expositions au soleil dans la plus grande partie de la journée, le séchage des rosées du matin, le drainage de l'eau des sols vers la plaine, alors que son altitude relègue les brouillards givrants dans les bas-fonds.

Mais pourquoi la Côte ? Pourquoi ce versant avec une orientation si particulière ? Et pourquoi ses sols sont-ils si différents de ceux de la plaine ? En fait, son origine n'est pas volcanique comme le supposait Stendhal, mais réside dans une faille. Une faille géologique qui n'a rien d'une faiblesse : une grande cassure de la croûte terrestre qui a créé cette grande marche d'escalier regardant vers l'est. Elle fait partie des grandes failles qui ont fracturé le continent à l'ouest de l'Europe, faisant ainsi apparaître un escarpement qui s'étend en continu de l'Alsace jusqu'à la vallée du Rhône, en passant par la Bourgogne et le Beaujolais. Le long de la Côte, celui qui veut suivre cette faille sera bien déçu, car elle court, enfouie sous les vignes, au pied du relief du Chambertin ou de Corton, sous certains villages, ou encore le long de la route ex-nationale 74.

Comme un rift bourguignon

Cette cassure a remonté à l'ouest, et vers la surface, des couches de terrains calcaires et argileux forts anciens (ils datent du Jurassique, soit d'environ 160 millions d'années), et qui l'étaient déjà quand cette faille est apparue il y a quelque 35 millions d'années. Pour voir le paysage de l'époque, il faudrait se déplacer en Afrique, au Kenya ou en Ethiopie, là où fonctionne actuellement une faille analogue, celle du Grand Rift est-africain, patrie de Lucy et berceau supposé des premiers hommes. En Bourgogne, le décalage des terrains, qui avoisine les 1 000 mètres, ne s'est pas fait en une fois, bien sûr, mais à la suite de nombreux « petits » à-coups qui, chacun, ont assuré un décalage d'un mètre voire moins, occasionnant quand même à chaque fois un tremblement de terre majeur. Ces mouvements, heureusement, se sont calmés depuis 20 millions d'années, mais il en est resté ce relief à l'ouest, surplombant la plaine humide à ses pieds. Une situation qui a perduré car, en l'an 312 de notre ère, un maître littéraire d'Autun décrivait ainsi le pays de Beaune ou de Nuits à l'empereur Constantin : « Sur les hauteurs, ce ne sont que rochers, et dans la plaine qui s'étend à ses pieds [du relief] et qui va jusqu'à la Saône, ce ne sont que des bas-fonds exposés aux gelées blanches. »

Terrains argilo-calcaires propices

Alors que l'érosion naturelle a assoupli les pentes et les formes des versants, les produits de cette érosion se sont accumulés dans la plaine, créant cette opposition entre les sols argilo-calcaires secs de la Côte et les basses terres argileuses et sableuses de la plaine humide. Ce relief assure toujours un bon drainage pour les

eaux qui ne stagnent pas dans les sols et qui pourraient sinon asphyxier les racines de la vigne. Ce relief de faille fournit toujours, à partir des assises de terrains jurassiques, des sols argilo-calcaires que le pinot affectionne particulièrement, avec leur propension à retenir une réserve d'eau plus ou moins conséquente pour la plante.

Si l'on regarde de plus près, l'ossature géologique de la Côte donne tout son sens à l'expression de « mosaïque », en raison des nombreuses failles satellites de la faille principale qui découpent et juxtaposent des couches géologiques d'âges ou de natures différents. Ces « failles-filles » ajoutent de la diversité dans les terrains que le parcellaire des clos et des murs est venu fixer pour définir les climats de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune. Il y a donc eu une faille pour la Côte, oui ! Mais une faille salutaire...

## Echos du territoire

### Label « Vignobles et découvertes » : trois sites bourguignons récompensés

Le label « Vignobles et Découvertes », créé en 2010 par Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du tourisme, permet d'offrir aux touristes des visites culturelles associées au monde viticole, avec une meilleure mise en valeur des richesses patrimoniales des régions concernées. L'enjeu du nouveau label est à la fois de développer la fréquentation touristique dans les vignobles et d'améliorer la lisibilité de l'offre viticole trop souvent difficile d'accès compte tenu de la multiplicité des appellations.

Parmi les dix dossiers récompensés par le réseau national au mois d'octobre, trois se trouvent en Bourgogne et couvrent l'ensemble de la zone concernée par l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne : « la Colline de Corton », « la Colline de Montrachet » et « Dijon Côte de Nuits ».

L'Association se félicite de cette labellisation car parmi les objectifs que les acteurs du territoire se sont fixés pour répondre aux exigences de l'UNESCO, figurait l'obtention de ce label national. Il s'agit d'engager une politique active et volontaire de sensibilisation auprès des structures et équipements touristiques afin de garantir toujours une réelle qualification de l'accueil et de l'offre touristique. Nous venons donc de réaliser un des engagements, consignés dans la Charte territoriale des climats, que nous prendrons vis-à-vis de l'UNESCO.

[/// Retrouvez l'entretien avec le président du Conseil supérieur de l'oenotourisme sur le site du Bien Public](#)



Soirée de remise des labels © Côte d'Or Tourisme

## International, regard sur un site du Patrimoine mondial



© Ville d'Albi

### La Cité épiscopale d'Albi, 34ème bien français inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le 30 juillet 2010, le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO réuni à Brasilia a reconnu la Valeur Universelle Exceptionnelle de la Cité épiscopale d'Albi en l'inscrivant sur la Liste prestigieuse du Patrimoine mondial dans la catégorie des biens culturels.

La Cité épiscopale d'Albi est structurée autour de sa cathédrale et de son palais-forteresse épiscopal érigés au XIIIe siècle. Elle a été inscrite pour son ensemble bâti remarquablement préservé et représentatif de ce type de

développement urbain en Europe, allant du Moyen-Âge à l'époque moderne et contemporaine. Elle se singularise également par sa grande cohérence visuelle due à l'usage généralisé et durable de la brique foraine.

A l'occasion de cette inscription longtemps attendue par les Albigeois, nous avons pu interviewer Marie-Eve Cortès, responsable du patrimoine et chargée de mission UNESCO auprès de la ville d'Albi, qui a pu nous livrer ses premières impressions sur l'après-classement et sur le chemin de croix qu'est le processus de candidature d'un dossier auprès de l'UNESCO.

1. Parlez-nous du processus d'inscription de la cité épiscopale d'Albi au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Qui est l'instigateur de cette démarche ?

L'idée remonte avant 1996, où le maire d'Albi et l'archiprêtre de la cathédrale Sainte-Cécile ont vu que la cathédrale avait quelque chose d'exceptionnel et se sont renseignés pour voir la possibilité d'un classement au Patrimoine mondial. Dès le début, ils ont su que la cathédrale seule n'avait aucune chance d'être inscrite, l'UNESCO n'inscrivant plus des monuments seuls mais un ensemble urbain pour remettre dans son contexte « l'élément principal ».

En 1996, ils ont pris contact avec le Ministère de la Culture qui a inscrit la même année Albi sur la Liste indicative des Biens Français (c'est-à-dire les prochains biens que l'Etat souhaite présenter à l'UNESCO - ndlr). Un comité de pilotage a vu le jour avec des historiens et conservateurs, tous bénévoles, mais sans véritable coordination.

En 2002, j'ai été recrutée en tant que chargée de mission UNESCO pour coordonner les différentes actions du comité de pilotage, rédiger le dossier de candidature et mettre en place un premier plan de gestion.

En 2004, le maire d'Albi a souhaité envoyé le dossier auprès du Ministère de la Culture, mais n'a pas été retenu par l'Etat français, qui a déposé les dossiers du Havre et de Bordeaux avant. Nous savions que nous n'allions pas être retenus mais nous souhaitions nous positionner d'un point de vue technique.

En 2008, le Ministère de la Culture nous a recontacté la ville d'Albi pour voir les avancées du plan de gestion et la possibilité d'un dépôt rapide du dossier auprès de l'Etat français. Après avoir repris tout le plan de gestion et le volet scientifique à l'été 2008, nous avons été auditionnés devant la Commission nationale des Biens Français, déposés par l'Etat Français en janvier 2009 et inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO le 31 juillet 2010.

2. Quelle a été l'adhésion de la population locale et des élus ?

Les Albigeois ont tout de suite adhéré à notre projet et se sont même montrés impatients de ce classement, qu'ils considéraient comme « normal ». Il a donc été difficile pour nous de leur expliquer le processus de la candidature qui est assez long. Les habitants ont assez mal vécu l'inscription du Havre avant nous car nous avons déposé le dossier en 2004. Pour nous, cela était une prise de position,

alors que pour eux, ils l'ont ressenti comme un échec. La « concurrence » avait les autres dossiers français n'était pas très appréciée et il y a eu un « soulèvement » contre les décisions de l'Etat.

Concernant les politiques, les élus ont été chahutés sur le choix de déposer le dossier en 2004 et de ne pas être retenu. Toutefois, les institutions françaises et internationales ont apprécié cette discrétion de la part du maire d'Albi, qui a privilégié le dossier technique. Notons que le projet d'inscription n'ai jamais connu d'opposition politique et a été fédérateur sur tout le territoire.

Après le classement, nous avons eu de nombreuses félicitations des politiques, des commerçants, mais aussi de la population locale. Nous avons organisé des Etats généraux locaux, afin que chaque acteur de la zone UNESCO puisse tirer profit de la réussite collective de cette inscription. Ainsi, nous avons mis en place cinq ateliers en octobre 2010 pour fédérer tous les habitants et les faire rentrer dans ce classement. Cela a permis un renforcement de l'adhésion totale du projet par les politiques, la population locale et les acteurs économiques du territoire.

3. Quelles sont les retombées d'une inscription au Patrimoine mondial pour la ville d'Albi ?

D'un point de vue touristique, nous avons eu des retombées immédiates dès le lendemain du classement. Des personnes dans la région et qui n'avaient pas prévu de venir à Albi ont fait le détour spécialement pour voir la cité épiscopale classée au Patrimoine mondial. Nous avons enregistré une hausse de près de 40% de la fréquentation touristique, rien que pour cet été, ce qui est très important. Pour 2011, de nombreuses personnes nous contactent afin de programmer leurs séjours à Albi du fait de son classement. Nous espérons donc une augmentation de la fréquentation touristique constante pour l'année 2011.

Nous avons également eu des retombées médiatiques très importantes avec près de 800 contacts presse nationale et de très nombreux contacts avec la presse internationale, ce qui est énorme pour une ville comme Albi.

Enfin, concernant le volet économique, nous avons de nombreuses retombées indirectes pour les commerçants de la ville et les Etats généraux d'octobre ont montré un fort engagement des acteurs économiques. Nous sommes en train de mettre en place des indicateurs de suivi, afin de quantifier les effets du classement sur différents secteurs (tourisme, développement durable, lancement d'un recensement patrimonial en 2011...).

4. Est-ce que l'inscription a joué un rôle de levier en matière de politique territoriale ?

Il n'y a pas de projets importants nés du classement mais de nombreux projets de la ville d'Albi sont en cohérence avec le plan de gestion du bien classé.

Par exemple, le Palais Berbie, abritant le musée Toulouse-Lautrec, a fait une découverte archéologique importante (découverte de pavements médiévaux) et a choisi d'inclure cette découverte dans son parcours muséographique, chose qui n'aurait peut-être pas été faite si le classement n'avait



pas eu lieu. En outre, le Palais accueille également un centre d'interprétation, lieu référent sur la cité épiscopale d'Albi, dont le classement a conforté la prise de décisions.

Autre exemple, un projet d'architecture contemporaine devrait voir le jour prochainement aux abords de la zone tampon : la création d'un pôle culturel, en collaboration avec la Cité épiscopale. On peut donc dire le classement est un facilitateur de projets, qui légitimise certains projets qui étaient dans le doute.

Enfin, nous avons de nombreuses initiatives privées qui ont vu le jour après le classement, notamment concernant le tourisme et les commerçants (par exemple, nous allons lancer en 2011 des formations en langues étrangères pour tous les acteurs économiques et touristiques du territoire afin de répondre à leurs souhaits émis lors des Etas Généraux en octobre).

5. Dernière question : depuis votre inscription, quelles sont les actions de valorisation et de communication autour du label « Patrimoine mondial » ?

Etant inscrits depuis peu, nous sommes en train de réfléchir aux actions de valorisation du label « Patrimoine mondial ».

Toutefois, nous pouvons vous dire que nous avons déposé la marque « la cité épiscopale d'Albi » et que nous souhaitons créer un site internet entièrement dédié à la cité épiscopale, où nous pourrions mettre de nombreuses informations détenues aujourd'hui par le comité de bien de gestion -ndlr).

Peu de temps après notre inscription, nous avons expliqué à la population locale ce qui était classé et quel avait été le processus de classement et nous avons publié des documents grand public, dont la traduction en plusieurs langues est prévue pour Noël. Parmi ces documents, vous avez des dépliants, des livrets de 36 pages sur la démarche d'inscription (ils ont tellement bien marché qu'il a fallu en réimprimer), ainsi qu'une campagne d'affichage (qui a également connu un grand succès). En 2011, nous prévoyons d'éditer des documents grand public pour des publics spécifiques (enfants, touristes, population locale...) afin de diversifier notre offre et de proposer des supports de communication variés.

Pour finir, nous allons mettre une plaque indiquant le classement de la cité épiscopale en 2011 et nous espérons pouvoir mettre en place des événementiels l'année prochaine pour faire mieux connaître notre territoire et le label « Patrimoine mondial ».

Nous remercions très chaleureusement Marie-Eve Cortès pour sa disponibilité.

[/// Pour plus d'informations](#)